

Lien avec les établissements d'origine

◇ Inscription administrative

L'élève reste obligatoirement inscrit dans son établissement d'origine qui effectue les démarches suivantes :

- > Inscriptions aux examens
- > Demandes d'aménagements (en lien avec le professeur principal de l'UE)
- > Procédures d'orientation (orientation travaillée avec le jeune au sein de l'UE)
- > Gestion des bourses

◇ Pendant le séjour

- > L'établissement d'origine est informé de la prise en charge par la responsable pédagogique de l'unité d'enseignement (mail, appel téléphonique). Les coordonnées du professeur principal sont transmises.
- > L'unité d'enseignement transmet les bilans pédagogiques du séjour, les bulletins trimestriels. Les enseignants de l'unité d'enseignement assurent les cours suivant les programmes de chaque matière scolaire. Les enseignants de l'établissement d'origine ne sont pas dans l'obligation de transmettre les cours ni d'en attendre un retour, sauf en cas de demande de l'équipe pédagogique de l'unité d'enseignement.
- > La responsable pédagogique contacte l'établissement lorsque des "fenêtres thérapeutiques" sont organisées (temps où le patient reprend contact avec sa scolarité dans son établissement).

◇ Fin du séjour

La responsable de l'unité d'enseignement prend contact avec l'établissement d'origine lorsqu'une fin de séjour est actée et organise la suite de scolarité afin de la rendre la plus fluide possible (possibilité de rencontre, participation au PAI, ESS, etc..).

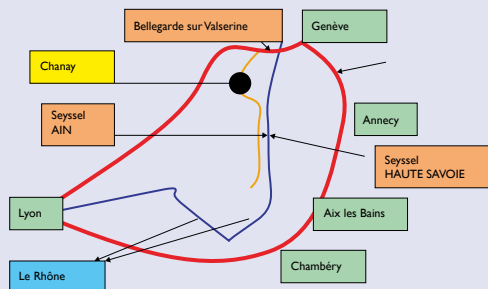
Plan d'accès

◇ Depuis Annecy ou Chambéry

- > Prendre la direction de **Seysssel** (Haute Savoie),
- > Au Sud de Seysssel, au rond-point, traverser le Rhône (pont suspendu), prendre la direction de **Culoz**,
- > À 500 m, prendre à droite la **D991**, direction Chanay,
- > Suivre la D991 pendant **15 km** (environ 20 minutes) pour arriver à **Chanay**.

◇ Depuis Lyon ou Genève

- > Prendre l'autoroute **Lyon-Genève A40**,
- > Prendre la **Sortie n°10** (Bellegarde, Châtillon en Mi-chaille),
- > Après le péage, tourner à droite, direction **Belley-Seysssel, D101**,
- > À 600 m, au Rond-point, prendre **tout droit** direction Belley, Seysssel, **D 101 A**,
- > À 600 m, au bout de la ligne droite, au stop, prendre à **gauche** direction Belley, Seysssel, **D 991**,
- > Suivre cette route pendant 15 km (environ 20 minutes) pour arriver à Chanay,
- > Villages traversés : Ochiaz, Billiat, L'hôpital puis arrivée à Chanay.



retrouvez-nous

sur www.mgen.fr



GRUPE **vyv**

Unité d'Enseignement

de l'établissement de santé
pour adolescents

MGEN de Chanay



7, rue du Château
01420 Chanay

CONTACTS ET COORDONNÉES

Susanne PICHARD BERGSTAD,
Responsable pédagogique

☎ 04 50 56 80 24 / 04 50 56 80 00

✉ ce.0010212a@ac-lyon.fr



GRUPE **vyv**

L'établissement de santé pour Adolescents

MGEN de CHANAY

◇ Public accueilli

L'établissement accueille de jeunes patients de 10 à 18 ans, sur ordonnance médicale, et souffrant de troubles psychopathologiques.

L'admission du patient nécessite l'engagement du patient et celui de la famille ou titulaire de l'autorité parentale dans un contrat de soins et donc une adhésion au projet.

Les patients accueillis peuvent présenter :

- Des pathologies psychiatriques inaugurales ou décompensées après une période de crise aiguë : psychoses et troubles psychotiques, troubles thymiques (avec ou sans crise suicidaire), troubles de la personnalité.
- Des pathologies psychiatriques épisodiques à plus forte valence chez l'adolescent : troubles anxieux généraux et spécifiques, refus scolaire anxieux, addiction aux écrans, troubles de l'observance.
- Des pathologies nutritionnelles à composante psychiatrique ou avec souffrance psychique : trouble du comportement alimentaire, obésités "complexes", pathologies métaboliques.

Ces patients sont en hospitalisation complète. Durant l'hospitalisation, un emploi du temps scolaire peut être proposé. Une convention est établie entre la MGEN et l'Éducation Nationale.

◇ Séjour du patient

Un projet de soins est établi en équipe pluridisciplinaire dès l'entrée du patient. Une durée de séjour à minima est également déterminée puis réajustée en fonction de l'évolution de l'état du patient, et coordonnée par le médecin référent.

Pendant le séjour, des essais thérapeutiques peuvent être mis en place afin de répondre à des enjeux de reprise de scolarité.

Des séjours de renforcement peuvent ensuite être organisés après la sortie définitive de l'établissement de santé.



L'unité d'enseignement (UE) de Chanay

◇ L'équipe éducative

- Une équipe enseignante Éducation Nationale, rattachée administrativement au lycée de VALSERHÔNE ou en partage de service avec les établissements du secteur.
- Une vie scolaire composée de deux monitrices éducatrices missionnées par l'établissement MGEN
- Des permanences de psychologues de l'éducation nationale chargés de l'orientation
- Un secrétariat
- Une responsable pédagogique

Toutes les disciplines sont enseignées à l'exception de l'EPS, l'italien, les matières professionnelles, certains enseignements de spécialité et technologiques - seule la série STMG est assurée.



◇ L'action éducative et pédagogique

- Le patient-élève au centre du fonctionnement de l'unité d'enseignement :
 - > L'emploi du temps est individualisé, réadapté constamment en fonction des besoins du jeune et en coordination entre l'équipe pédagogique, la responsable pédagogique, l'équipe soignante et éducative.
 - > Le dispositif de soins-études est un projet global. La scolarité fait partie intégrante du projet de soin.
 - > La responsable pédagogique participe aux réunions de concertations pluridisciplinaires chaque semaine. Ces réunions permettent d'étudier les situations de chaque patient entre les différents professionnels intervenant dans la prise en charge.
 - > Responsable pédagogique et professeurs principaux assurent un lien avec la famille de chaque patient-élève.
 - > Le professeur principal est en lien direct avec le référent soignant du jeune.
- Une adaptation pédagogique :
 - > Bilans réguliers professeur principal/patient-élève.
 - > Mise en œuvre de situations pédagogiques favorisant la prise en compte des spécificités de chacun (aménagement matériel des espaces de travail, aménagement des situations d'apprentissage).
 - > Coordination pédagogique et mise en place de prises en charge individualisées pour les patients-élèves les plus fragiles, en difficulté dans la relation groupale, en situation de phobie scolaire massive.
 - > Aménagement et évolution permanente de l'emploi du temps de chaque patient.